

## Le fonds de Moscou

Par Tony Neulat | 16.01.2023 | Dans les archives

Quand on évoque les termes de fichage et de Moscou, les généalogistes laissent parfois libre cours à leur imagination. Mais il n'en est rien : le fonds de Moscou a bel et bien été établi et alimenté par la police française et non par les services secrets russes. Dès lors, d'où vient son nom ? À son histoire incroyable. En 1940, alors que la France est occupée par les nazis, les archives de la Sûreté sont saisies et transférées en Allemagne afin d'y être exploitées. Dès la capitulation allemande en 1945, l'Armée Rouge met la main sur ce fonds précieux et l'envoie à Moscou. Il y restera pendant plus de 50 ans – d'où sa dénomination – avant d'être finalement restitué à la France entre 1994 et 2001.

Ces archives ont été tenues pour différents motifs :

- demandes de passeports (étrangers en France ou Français pour l'étranger) ou demandes de cartes d'identité d'étrangers (titres de séjour). Il s'agit, de loin, du motif majoritaire. Il faut néanmoins garder en mémoire que seules les demandes nécessitant un arbitrage ou l'intervention de la direction générale de la Sûreté dans l'instruction du dossier sont conservées dans ce fonds. Ainsi, l'essentiel des demandes n'y figure pas et il faut les rechercher dans les fonds spécifiques aux Archives nationales, départementales (séries M et W) ou municipales (séries I ou J) ;
- contrôle des étrangers ;
- application des peines d'expulsion d'étrangers ou d'interdiction du territoire à la suite de condamnations judiciaires ;
- surveillance des militants politiques (anarchistes, communistes, royalistes, etc.). Les fiches et dossiers portent essentiellement sur des personnes physiques mais parfois sur des personnes morales : organisation, syndicat, journal, entreprise, bateau, etc. À titre d'exemple, le *Chicago Tribune* est ainsi fiché pour contre-espionnage parce qu'il « possède une agence intitulée *Borannex New York dont les bureaux sont activement dans les locaux du Petit Journal* » et qu'il serait, via son actionnaire Stinnes, « pour la propagande en faveur de l'autonomie de l'Alsace-Lorraine ». De même le paquebot *Chicago* est surveillé pendant la Première Guerre mondiale ;
- police des courses et jeux.

Ainsi, ces archives, bien que d'une richesse incroyable, ne présentent aucun caractère exhaustif. Mais même s'il n'y a aucune garantie d'y retrouver ses ancêtres, la beauté des lots gagnants mérite de tenter sa chance ! Par ailleurs, elles constituent un ensemble hétéroclite au classement quelque peu chaotique. 70 % du fonds est conservé au **Service historique de la Défense** (<https://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/>) à Vincennes, le reste étant entreposé aux **Archives nationales** (<https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/>) à Pierrefitte-sur-Seine. Nous focaliserons notre attention dans les lignes suivantes à la collection des Archives nationales puisqu'elle comprend trois types de fonds particulièrement utiles aux généalogistes car nominatifs : des fiches, des dossiers et des listes.

## Les fiches : un fantastique trombinoscope

Les Archives nationales à Pierrefitte détiennent un trésor de 2,5 millions de petites fiches cartonnées, entreposées dans 2 071 boîtes. Elles portent sur la période 1880-1940 et sont à rechercher sous **les cotes 199405508/1 à 2071** ([https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN\\_IR\\_015479](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN_IR_015479)). Leur contenu varie selon leur raison d'être et la présence ou non d'un dossier associé :

- **Les fiches de surveillance politique** se bornent à préciser l'identité de l'individu (nom a minima ainsi que généralement ses prénom, date et lieu de naissance), le motif de surveillance tamponné (« ANARCHISTE », « ANTIMILITARISTE », « POLICE GENERALE », etc.), la date du dossier et parfois son numéro de dossier (dans certains cas, seule la mention « DN » pour « Dossier Nominatif » est inscrite).
- **Les fiches du service de contre-espionnage** présentent les mêmes renseignements et le tampon « CE » ou « CONTR ESP ». Ces fiches ne renvoient à aucun dossier conservé aux Archives nationales sans qu'on en connaisse la raison : ont-ils été détruits, perdus ou conservés par la Russie ?
- **Les fiches liées à des demandes de passeports ou de cartes d'identité d'étrangers** (à partir de 1924) comportent les mêmes informations que ci-dessus et le tampon « PASSEPORTS » ou « CARTES D'IDENTITE » ou « CI ». Après 1934, elles ne renvoient plus à un dossier.
- **Les récépissés préfectoraux de cartes d'identité d'étrangers** sont de loin les plus intéressantes. Elles comportent le plus souvent une photo d'identité et constituent un véritable condensé généalogique en précisant :
  - nom, prénoms, date et lieu de naissance, filiation, profession, nationalité, adresse et signature de l'intéressé ;
  - nom, prénoms, date et lieu de naissance, nationalité du conjoint ;
  - prénoms, âges et lieux de naissance des enfants de moins de quinze ans. Au-delà de quinze ans, les enfants disposent de leur propre fiche, si bien qu'il est fréquent de retrouver dans ce fonds les fiches, et donc les photos, de la majeure partie de la famille : chef de ménage, conjoint, enfants de plus de quinze ans, voire ses frères et sœurs s'ils ont également migré.



Dans la famille italienne CHICA, je demande... (Archives nationales, cote 19940508/499).  
Crédits : Archives nationales

### Comment retrouver une fiche ?

Ces fiches étant classées par ordre alphabétique de patronyme, procédez ainsi pour accéder à celles de votre famille :

- consultez **l'inventaire des fiches** ([http://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/Fran\\_IR\\_015479](http://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/Fran_IR_015479)) ;
- cliquez sur **Détail du contenu** ([https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?irlid=FRAN\\_IR\\_015479&details=true&gotoArchivesNums=false&udId=root&auSeinIR=true](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?irlid=FRAN_IR_015479&details=true&gotoArchivesNums=false&udId=root&auSeinIR=true)) pour déterminer la cote désirée ;
- ajoutez cette cote à votre panier dans la Salle des inventaires virtuelle (SIV) ;
- demandez une autorisation pour un document en mauvais état ou reproduit. En effet, ces fiches ne sont pas librement communicables pour éviter leur détérioration ;
- une fois l'autorisation accordée, réservez la cote souhaitée pour le jour de votre venue ;
- rendez-vous sur place et recherchez dans la boîte aux trésors ! Le classement étant alphabétique, la recherche est très aisée.

Prenez garde tout de même aux éventuelles modifications orthographiques, à rechercher vos aïeules sous leur nom de femme mariée et de jeune fille, etc.

Autre option : demandez une reproduction aux Archives nationales de la fiche de votre ancêtre. Cela vous évitera de vous rendre sur place mais vous passerez peut-être à côté d'autres fiches de votre famille.

Rappel : tous les étrangers ne disposent pas d'une telle fiche, loin de là.

**NOTICE INDIVIDUELLE**

Établie le 19-12-1933

1° Nom et prénoms..... *Campoy Barthélemy Joseph*

2° Profession..... *mercenaire*

3° Date et lieu de naissance..... *13 Octobre 1901 - Casablanca*

4° Filiation..... *Barthélemy Campoy de la Motte*

5° Nationalité..... *Espagnol*

6° Date et lieu de naissance du père.....

6<sup>bis</sup> Date et lieu de naissance de la mère.....

7° Célibataire, marié, veuf, divorcé..... *célibataire*

8° Nombre d'enfants. — Leur âge.....

9° Est-il séparé ou accompagné de sa famille ?..... *seul*

10° A-t-il satisfait à ses obligations militaires dans son pays d'origine ?..... *engagé volontaire pour 3 ans dans les légions étrangères*

11° Est-il inconnu ou déserteur ? De quel régiment ? Dans quelle ville de garnison ? Depuis quelle date ?.....

12° Pièces établissant qu'il est inconnu ou déserteur.....

13° Depuis quand réside-t-il en France ?..... *depuis 1901*

14° Résidence lors de son arrestation..... *Marseille*

15° Localités où il a demeuré en France..... *à Beau et chez sa famille à Marseille*

16° Chez qui a-t-il travaillé ? De quelle date à quelle date ?..... *chez les frères de l'embouteillage*

17° De quelle date à quelle date ?.....

18° Conduite habituelle ?.....

19° Moyens actuels d'existence..... *il poursuit son travail*

20° Somme d'argent dont il dispose actuellement.....

21° Motifs de la condamnation..... *Confiscation à perpétuité le 12-1-1933*

22° Circonstances de fait qui l'ont motivé..... *deux mois de prison*

23° Cour ou tribunal qui l'a prononcée..... *tribunal de Marseille*

24° Point de départ de la peine..... *14 novembre 1933*

25° Date de la libération..... *14 mai 1930*

26° Relevé des condamnations antérieures d'après le casier judiciaire.....

27° A-t-il déjà été expulsé ?..... *oui*

28° A quelle date et par quelle autorité ?..... *le 8-8-1929. Autorité gouv. algérienne*

**SIGNALEMENT**

Taille..... *1m 64, 4*

Poids..... *62 kg*

Yeux..... *ch. fa. br.*

Cheveux..... *ch. fa. br.*

Nez..... *red. m.*

Bouche..... *ch. fa. br.*

Visage..... *ov.*

Signes particuliers..... *Emp. P.I. / Signes particuliers*

Notice individuelle tirée du dossier d'expulsion de Barthélémy Campoy condamné "pour détention de cocaïne en vue de la vente" (Archives nationales, cote 19940437/32, dossier 2777).  
Crédits : Archives nationales

## Les dossiers nominatifs

Plus de 800 000 dossiers nominatifs d'étrangers, dispersés sous diverses cotes sont conservés dans le fonds de Moscou :

- la plupart de ces dossiers (600 000) ont été ouverts entre 1880 et 1940 et sont conservés sous les cotes 19940432 à 19940492 ;
- 50 000 dossiers nominatifs, établis de 1924 à 1934, peuvent également être retrouvés dans les archives du Service central des cartes d'identité d'étrangers et des passeports, sous les cotes 19940505 à 506 pour les cartes d'identité et 19940507 pour les passeports ;
- 150 000 dossiers nominatifs, constitués entre 1941 et 1949, sont éparpillés sous différentes cotes allant de 19790587 à 19800501 ;
- Des milliers d'autres dossiers sont éparpillés sous diverses cotes (19940494, 19940499, 19940500, sous-série F/7, etc.) dont la description serait trop fastidieuse ici (reportez-vous à **la fiche d'aide à la recherche « Le "fonds de Moscou" : recherche d'un dossier nominatif »** (<https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/cms/content/helpGuide.action?uuid=a0068444-744e-4365-aedb-8d5113c6802c>)).

Ces dossiers pouvaient être constitués lors d'une condamnation, d'une expulsion, d'une naturalisation, d'un renouvellement de carte d'identité, etc. Ils peuvent être très riches comme d'une pauvreté extrême en fonction du motif de constitution du dossier. Les dossiers d'expulsion d'étrangers sont particulièrement intéressants et comportent généralement :

- un formulaire intitulé « Étrangers détenus passibles d'expulsion » précisant :
  - le lieu de détention,
  - l'identité du détenu : nom, prénoms, date et lieu de naissance, filiation,
  - les circonstances de la condamnation : date, tribunal, peine, motif,
  - la date prévisionnelle de libération,
  - sa situation militaire dans son pays d'origine : respect des obligations militaires, circonstances de sa désertion éventuelle,
  - la date de complétion du formulaire ;
- un certificat ou procès-verbal de notification d'arrêté d'expulsion mentionnant :
  - le lieu de détention,
  - l'identité de l'étranger : nom, prénom, date et lieu de naissance, domicile,
  - date à laquelle il est informé de son expulsion ;
- l'arrêté d'expulsion par la préfecture du département indiquant :
  - l'identité de l'étranger : nom, prénom, date et lieu de naissance,
  - les circonstances de la condamnation : date, tribunal, peine, motif,
  - la date de l'arrêté ;
- une notice individuelle très complète, détaillant :
  - l'identité de l'étranger : nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité,
  - l'identité de ses parents : noms, prénoms, date et lieu de naissance,
  - son statut matrimonial : célibataire, marié, veuf, divorcé,
  - le nombre et l'âge de ses enfants,
  - sa situation militaire dans son pays d'origine : respect des obligations militaires, circonstances de sa désertion éventuelle,
  - circonstances de son arrivée en France : date, lieux de résidence successifs, employeur, conduite, somme d'argent dont il dispose,
  - circonstances de la condamnation : date, motif, tribunal, date de libération, condamnations antérieures, expulsions antérieures,
  - signalement : taille, couleur des cheveux, forme des sourcils, barbe, couleur des yeux, forme du front, du nez, de la bouche, du menton et du visage, couleur du teint, signes particuliers et parfois même les empreintes digitales,
  - observations particulières : cette section, lorsqu'elle est complétée, est précieuse puisqu'elle comporte l'avis du commissaire de police quant aux activités du condamné, sa réputation et ses fréquentations ;
- un extrait du registre d'écrou précisant :
  - l'identité de l'étranger : nom, prénom, date et lieu de naissance, filiation,
  - les circonstances de la condamnation : date, tribunal, peine, motif ;
- des correspondances éventuelles entre le préfet, l'armée et le ministre de l'Intérieur.

### Comment retrouver un dossier ?

Plusieurs démarches se présentent à vous pour retrouver un dossier selon son mode de classement :

- 600 000 dossiers de 1880 à 1940 (cotes 19940432 à 19940492) : le répertoire alphabétique associé a été numérisé et indexé par **Geneanet** (<https://www.geneanet.org/>) et les **Archives nationales** (<https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/>). Il est donc possible de retrouver la cote et le numéro d'un

dossier via une simple recherche par mots-clés : nom et prénom sur *Geneanet* ou la Salle des inventaires virtuelle. Quelques points de vigilance :

- gare aux homonymes qui n'ont peut-être aucun rapport avec votre famille ;
  - méfiez-vous des erreurs de transcriptions : les noms étrangers ont pu être écorchés par les autorités comme par les indexeurs. Pour cette raison, je vous recommande de privilégier *Geneanet* pour vos recherches afin de recourir aux caractères joker « ? » et « \* » lors de votre saisie (réservés aux membres Premium) ;
  - pensez à rechercher également les femmes au nom de leur conjoint ;
  - en cas de doute, reportez-vous aux **images du répertoire alphabétique manuscrit** ([https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN\\_IR\\_050044](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN_IR_050044)) et en cliquant sur l'onglet *Archives numérisées*.
- 50 000 dossiers de cartes d'identité et de passeports de 1924 à 1934 (cotes 19940505 à 19940507) : consultez les fiches cartonnées précitées (qui servent d'index de ce fonds) et notez le numéro de dossier indiqué.
  - 150 000 dossiers constitués entre 1941 et 1949 (cotes allant de 19790587 à 19800501) : ils sont classés par ordre alphabétique de noms, puis de prénom, puis par ordre croissant des dates de naissance. Pour déterminer et réserver la cote d'un dossier, **consultez l'inventaire** ([https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN\\_IR\\_054192](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN_IR_054192)) puis cliquez sur l'onglet *Détail du contenu*.

The screenshot shows the Geneanet website interface. At the top, there is a navigation bar with the Geneanet logo and the tagline "Réinventons la généalogie". Below this, there are several menu items: "Ma généalogie", "Rechercher", "Projets", "Ressources", "Communauté", and "ADN". The main content area is titled "Relevés collaboratifs" and displays a record for "Autres - France".

**Autres - France**

Cote / Source :	19940457/107
Numéro d'ordre :	fichier_1_9241
Dossier :	9261
Nom :	KILAN
Prénoms :	Ignace
Période (début) :	1937
Période (fin) :	1940
Releveur :	Jeanne VAILLANT + Archives nationales

**À propos de ce relevé :**

- Voir l'ensemble du relevé
- Proposer une correction

Navigation: < Acte précédent | Acte suivant >

**Autres**

France  
Période : 1890 - 1940 | Mise en ligne : 16 mars 2021

Fichier central de la Sûreté nationale - Lettre K  
Inventaire des individus du Fichier central de la Sûreté nationale, dressé en partenariat avec les Archives nationales. Il existe un dossier nominatif pour les individus mentionnés dans ce relevé. Ce dossier est uniquement consultable sur place, au site de Pierrefitte, aux Archives nationales. Indexation faite par les Archives nationales et les bénévoles de Geneanet.  
Pour en savoir plus sur ce fonds ... (Voir plus)

Déposé par fondsmoscou - Participez aux Projets Collaboratifs  
Licence CC-BY-NC-SA 2.0 Creative Commons

**Voir aussi**

- Projet associé : Fichier central de la Sûreté nationale

Recherche facilitée des références d'un dossier dans Geneanet.

Crédits : Capture Geneanet

### **Les listes d'étrangers**

Le fonds de Moscou comporte en outre une multitude de « fiches, listes et statistiques sur la présence d'étrangers en France » pour la période 1932-1940. Elles sont de natures très variées, allant de listes de réfugiés espagnols à des notices d'Allemands et d'Autrichiens engagés comme volontaires dans les brigades internationales en Espagne en passant par des listes d'étrangers suspectés de « non-fiabilité ». Vous trouverez un inventaire de cette collection à cette adresse : [www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN\\_IR\\_050356](http://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN_IR_050356) ([http://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN\\_IR\\_050356](http://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN_IR_050356)) et en cliquant sur l'onglet *Détail du contenu*.

**Retrouvez ce dossier dans nos publications : Magazine n°264.**

**Mots-clés : Fonds de Moscou, Archives nationales, Geneanet.**

Document issu du site de la Revue française de Généalogie - <https://www.rfgenealogie.com>